

NOTICE DESCRIPTIVE

Logements Accession/Défiscalisation

SCCV RESIDENCE « LE 116 »

116 -118 Avenue des Etats – Unis 31 998 TOULOUSE

28 logements



*Application de l'article R.261-13, alinéa 3 du Code de la Construction et de l'Habitation - JO du 29 juin 1968
(Ancien art. 18, alinéa 3 du décret n° 67.1166 du 22/12/67 arrêté du 10 mai 1968)*

Note préliminaire

1. Caractéristiques techniques générales de l'immeuble
2. Locaux privatifs et leurs équipements
3. Annexes privatives
4. Parties communes intérieures aux immeubles
5. Equipements généraux de l'immeuble
6. Parties communes extérieures à l'immeuble et leurs équipements

NOTE PRELIMINAIRE

Les matériaux, procédés, équipements ou marque indiqués dans la présente notice, pourront être modifiés en raison de circonstances indépendantes de la volonté du vendeur, sous conditions de qualité et de caractéristiques techniques équivalentes. Programme RT2012.

Ces modifications pourront notamment résulter :

- a) d'une pénurie d'approvisionnement, même momentanée, ou d'un arrêt de fabrication ou encore de délais de livraison trop longs, de cessation d'activité d'entreprise ou de fournisseur, de règlement judiciaire ou de liquidation de biens ;
- b) d'exigences particulières des Pouvoirs Publics, des services concédés ou des services de sécurité sur des points déterminés de la construction ;
- c) de forces majeures découlant de nouveaux règlements, normes ou D.T.U., qui seraient rendus applicables à l'immeuble ;
- d) d'impératifs techniques mis en évidence au cours de la construction. De fait, seront admises de plein droit, toutes modifications de structure et de l'agencement intérieur et extérieur (tel que déplacement de gaine technique, soffite ou faux plafond, etc.).

L'architecte se réserve le droit d'améliorer la qualité, l'esthétique ou la présentation des parties intérieures, sans augmentation de prix.

Il est précisé que tous les éléments de décoration et d'équipements sur les plans ne constituent en aucune manière une obligation de la part du vendeur.

1 - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE

DESIGNATION	INDICATIONS A DONNER
1.1 – Infrastructure	
1.1.1. Fouilles et terrassements généraux	<p>Suivant reconnaissance du site, décapage des terres végétales, stockage total ou partiel sur place pour réemploi, et évacuation des excédents à la décharge publique.</p> <p>Terrassement pleine masse sur l'emprise du bâtiment projeté, compris rabattement de nappe éventuel et tous dispositifs provisoires nécessaires à l'assèchement des fouilles.</p>
1.1.2 Fondations	<p>Système de fondations superficielles et par paroi de pieux sécants pour les parties en limite de propriété ou similaire suivant étude de sol.</p> <p>Choix définitif validé par le Bureau de contrôle, adapté aux techniques de l'entreprise titulaire du marché, aux notes du calcul du Bureau d'Etudes Béton et dépendant de la nature du sol décrit au rapport géotechnique.</p>
1.2 - Murs et ossature	
1.2.1. Murs du sous-sol	<p>Murs périphériques par pieux sécants conformes aux directives de l'étude béton armé. Murs de refends réalisés avec des voiles et poteaux en béton armé conformes aux directives de l'étude béton armé ou en maçonnerie. Des infiltrations d'eau sont susceptibles de survenir dans le sous-sol.</p> <p>Option suivant choix architecte et bureau de contrôle Les pieux sécants pourront recevoir un enduit projeté teinte au choix de l'Architecte. Au lot enduit de façade.</p>
1.2.2. Murs de façades <ul style="list-style-type: none"> - parties courantes ; - allèges ; - trumeaux ; - encadrement des baies. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mur en blocs creux hourdés au mortier batard pose sur arase étanche, y compris toutes sujétions de linteaux, chaînages, raidisseurs en béton armé, conformément à la réglementation thermique en vigueur et aux directives de l'étude béton armé. • Mur en brique porteuse en isolation thermique renforcée type Calibré TH Evolution de chez TERREAL ou/et aggloméré ou équivalent, hourdés au mortier colle à joint mince ; pose sur arase étanche, y compris toutes sujétions de linteaux, chaînages, raidisseurs en béton armé, conformément à la réglementation thermique en vigueur et aux directives de l'étude béton armé. • Parement en enduit monocouche, mise en œuvre conformément aux prescriptions du CSTB. Finitions, tons et polychromie choisis par l'Architecte, suivant palette du fabricant et en accord avec les Services concernés de la ville, le permis et le Maître de l'ouvrage. • Parement de plaquette terre cuite de chez Terreal ou similaire finition sablé • Revêtement d'un parement teinte zinc naturel sur le R+5

	<ul style="list-style-type: none"> Le doublage sera assuré par un complexe isolant collé sur une plaque de plâtre, l'épaisseur d'isolant sera déterminée par l'étude thermique.
1.2.3. Murs pignons	Idem 1.2.2., suivant plans d'exécution, étude structure et réglementation acoustique.
1.2.4. Murs mitoyens	Idem 1.2.2., suivant plans d'exécution, étude structure et réglementation acoustique.
1.2.5. Murs extérieurs divers (loggias, annexes)	Enduit sur les extérieurs des loggias y compris chaperons de finition
1.2.6. Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends)	Suivant les cas, voile en béton armé ou mur en maçonnerie, répondant aux exigences acoustiques.
1.2.7. Murs ou cloisons séparatifs - entre logements privatifs contigus : - entre locaux privatifs et autres locaux (escaliers, ascenseurs, halls et locaux divers)	Suivant les cas, voile en béton armé ou mur en maçonnerie ou cloison composée de plaques de plâtre sur ossature métallique et remplissage laine minérale, répondant aux dernières réglementations acoustiques et thermique. Idem – Pour support en maçonnerie, si nécessaire, mise en place d'un isolant acoustique. Parement à déterminer suivant destinations des locaux.

1.3 – Planchers

1.3.1. Dallage sous-sol, compris rampe accès	Dalle béton armé d'un treillis soudé coulée sur hérisson. Finition lissée à l'hélicoptère.
1.3.2. Plancher haut du sous-sol	Dalle en béton armé type prédalle, épaisseur suivant étude béton armé, isolation thermique si nécessaire selon étude thermique réglementaire. Finition lissée à l'hélicoptère.
1.3.3. Plancher sur étage courant	Dalle en béton armé type prédalle, épaisseur suivant étude béton armé.
1.3.4. Plancher sous terrasses	Idem 1.3.3. y compris système d'étanchéité et isolation thermique (selon étude thermique réglementaire) si nécessaire.
1.3.5. Planchers sur locaux divers chauffés.	Locaux poubelle et technique : Idem 1.3.4.
1.3.6. Planchers sur locaux non chauffés ou ouverts	Idem 1.3.3 - Dans le cas d'un volume habitable à l'aplomb, mise en place d'une isolation en sous-face, épaisseur suivant étude thermique.
1.3.7. Plafonds du dernier niveau	Faux plafond

1.4 - Cloisons de distribution

1.4.1. Entre pièces principales	Cloison sèche type Placopan ou similaire, constituée d'un réseau alvéolaire entre deux plaques de plâtre, épaisseur 50 mm. Accessoires pour traitement des angles, cueillis et pied de cloisons.
---------------------------------	--

1.4.2. Entre pièces principales et pièces de service	Idem 1.4.1 de qualité hydrofuge au droit des baignoires ou douches, avec protection des pieds de cloisons par semelle plastique.
1.4.3. Gaines techniques	Cloison PPAN 50, Gaineo ou Rockplac ou similaire sur pièce de service, avec isolation intérieure par remplissage de laine minérale ou complexe équivalent sur mitoyenneté avec pièce de nuit.
1.5 - Escaliers	Caractéristiques dimensionnelles des ouvrages conformes aux normes handicapées et passage brancard. En béton armé, ils pourront être préfabriqués ou coulés en place et seront désolidarisés des murs porteurs périphériques. Garde-corps métalliques droits ou rampants et mains courantes,
1.6 - Conduits de fumée et de ventilation	
1.6.1. Conduits de fumée des locaux de l'immeuble	Renvoi 2.9.4.4
1.6.2. Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble	En tôle galvanisée depuis les extracteurs situés en comble.
1.6.3. Conduits d'air frais	Pour ventilation des gaines techniques gaz, réalisation de caisson en Stucal ou équivalent.
1.6.4. Conduits de fumée de chaufferie	Sans-Objet
1.6.5. Ventilation des appartements	Renvoi 2.9.4.5.
1.7 – Chutes et grosses canalisations	
1.7.1. Chutes d'eau pluviale	En aluminium ou en zinc suivant prescriptions figurant au permis de construire.
1.7.2. Chutes d'eaux usées	Canalisations en PVC (pour l'évacuation des appareils). Pour chaque colonne, clapet ou évent avec sortie en toiture.
1.7.3. Canalisations en RDC	Canalisations aériennes en PVC en plafond du rez-de-chaussée parking pour réseau EU/EV.
1.7.4. Branchements aux égouts	Réseaux séparatifs EU/EV – EP, raccordements réalisés suivant règlement des services d'assainissement.
1.8 – Toitures	
1.8.1. Charpente - Couverture et accessoires	Toiture bac acier, isolant thermique (nature et épaisseur suivant étude thermique réglementaire).

1.8.2. Etanchéité et accessoires	Système d'étanchéité type auto protégée ou protection par gravillons avec isolation suivant étude thermique.
1.8.3. Souches de cheminées, ventilations et divers	Sorties chaudières gaz en 3CE ou ventouse selon plans de localisation.

2 - LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

DESIGNATION	INDICATIONS A DONNER
2.1 - Sols et plinthes	
2.1.1. Sols et plinthes des pièces principales	Toutes les pièces du logement : carrelage grès cérame dimensions 45 x 45 cm, posé scellé au mortier fibré ou équivalent. Classement UPEC approprié, plinthes assorties compris joint. Option : Parquet stratifié en remplacement du carrelage grès cérame dimensions 45 x 45 cm des chambres
2.1.3. Sols et plinthes des entrées	Carrelage dito pièces principales (voir 2.1.1).
2.1.4. Sols des terrasses, balcons et loggias	<u>Terrasses du RDC</u> : SO <u>Balcon étage</u> : dalle béton finition talochée ou dalles gravillons lavés posés sur plots.
2.2 - Revêtements muraux (autres qu'enduits, peintures, papiers peints et tentures)	
2.2.1. Revêtements muraux des pièces de service	Revêtement faïence dim. 25x35 cm (3 teintes au choix). Façon de joint au ciment blanc et joint souple silicone. Sur une hauteur de 2.00m en périphérie de la baignoire ou du receveur de douche, suivant configuration y compris tablier de baignoire avec trappes de visite basculante. Cuisine : Dimensions 20 x 20 sur une 3 rangée de hauteur compris retour (3 teintes au choix) et complément de faïence jusqu'au sol au droit de la cuisson.
2.3 - Plafonds (sauf peinture, tentures)	
2.3.1. Sous-face des pièces intérieures	Enduit pelliculaire garnissant 2 passes pour ragréage et débullage du béton et plafond.

2.3.2. Sous-face des balcons	Peinture du type « pliolithe » ou similaire suivant qualité du support, débullage ou ragréage préalable.
2.4 - Menuiseries extérieures	
2.4.1. Menuiseries extérieures des pièces principales	Menuiseries en P.V.C. gris clair, caractéristiques des vitrages conformes aux études thermique et acoustique. La quincaillerie pourra être en métal laqué blanc, anodisé ou plastifié. Les caractéristiques répondront à une perméabilité à l'air, à l'eau et une résistance au vent conforme aux exigences des études techniques et thermiques. Classement A3 mini. Les doubles vitrages isolants seront de type 4/16/4 ARGON WARM EDGE de chez SAINT GOBAIN ou équivalent. Les fenêtres munies d'allège vitrée recevront un verre opale. Les menuiseries recevront un avis technique du C.S.T.B., certificat de marquage et un avis favorable du Bureau de Contrôle.
2.4.2. Menuiseries extérieures des pièces de service	Sans objet.
2.5 - Fermetures extérieures, occultations, protection antisolaire	
2.5.1. Pièces principales + chambres	Volets roulants PVC avec enroulement intérieur dans coffre à débordement, lames doubles en alu, manœuvre électrique, rails de guidage.
2.5.2. Pièces de service	Sans objet.
2.6 - Menuiseries intérieures	
2.6.1. Huisseries et bâtis	Huisseries métalliques.
2.6.2. Portes intérieures	Ensemble bloc porte laquée blanc en usine, isoplane, dimensions 83/204 à âme alvéolaire compris poignée aluminium de la gamme Vachette sur plaque ou similaire. Mécanisme à condamnation et décontamination pour WC, salle de bain ou salle d'eau et à clé sur les autres pièces.
2.6.3. Impostes en menuiseries	Sans-Objet
2.6.4. Portes palières	Bloc-porte palière type MALERBA ou similaire, dimensions 93/204, porte à âme pleine 40mm sur 4 paumelles avec dispositif anti-dégondage, finition à peindre. Serrure de sécurité 3 points et poignée alu de la gamme Vachette sur plaque ou similaire. Performances : suivant réglementation coupe-feu, thermique et acoustique.
2.6.5. Portes de placards	Par panneaux coulissants ou ouvrants à la française, épaisseur minimum de 10mm, hauteur standard, finition stratifié aspect frêne blanc ou similaire.

	Gamme standard de chez SOGAL ou équivalent, dimensions selon plan.
2.6.6. Portes de locaux de rangement	Sans-Objet
2.6.7. Moulures et habillages	Couvre joint mouluré en médium, section de 10cm de largeur, avec arêtes vives et toutes coupes droites, pour encadrement des portes palières. Fixation par pointe ou collage à la colle Néoprène sur support tasseaux, peinture de finition à charge du lot « Peinture ».
2.6.8. Escalier bois	Sans-Objet
2.7 - Serrurerie et garde-corps	
2.7.1. Garde-corps et barres d'appuis	Selon localisation : Garde-corps en béton préfabriqué peint ou finition brute suivant choix de l'Architecte. Lisses et mains courantes acier galvanisé. Garde-corps en verre securit sablé sur cadre acier galvanisé suivant plan.
2.7.2. Grille de protection des baies	Sans-Objet
2.7.3. Ouvrages divers	<ul style="list-style-type: none"> RDC: mise en œuvre d'un habillage de façade. Façon de volet fixe type ventelles réalisée à l'aide d'un cadre. Finition : galvanisé Localisation, dimensions selon plans.
2.8 - Peinture, papiers, Tentures	
2.8.1. Peintures extérieures et vernis	Tous les travaux préparatoires seront adaptés à la nature des différents supports : surfacage, égrenage, brossage, dégrossissage à l'enduit garnissant, ponçage, époussetage, impression, révision des joints, élimination de toutes les souillures, avant application du parement de finition.
2.8.1.1. sur Menuiseries	Sans-Objet
2.8.1.2. sur Fermetures et protections	Sans-Objet
- 2.8.1.3. sur Serrurerie	Mains courantes des escaliers
- 2.8.1.4. Sous faces et rives de balcons	Plafonds de loggias et nez de balcons : peinture pliolite teinte au choix de l'Architecte
2.8.1.5. sur ouvrages de charpente extérieurs	Sans-objet
2.8.2. Peintures intérieures	

- 2.8.2.1. sur Menuiserie	Couche de finition acrylique satinée.
- 2.8.2.2. sur Murs	Projection de gouttelettes, finition écrasée, blanches sur tous les murs des logements. Deux couches de peinture satiné glycéro sur les murs en gouttelettes des pièces humides.
- 2.8.2.3. sur Plafonds	Projection d'une gouttelette grain fin après une couche d'enduit et d'impression.
- 2.8.2.4. sur canalisations, tuyauteries, chutes, éléments de chauffage et divers	Couches de laque alkyde, type Seigneurie ou équivalent sur primaire d'accrochage.
2.8.3. Papiers peints	Sans-objet
2.9 - Equipements intérieurs	
2.9.1. Equipements ménagers	
- 2.9.1.1. Bloc évier, robinetterie, appareils et mobiliers	Meubles de cuisine en éléments mélaminés avec plan de travail toute longueur et meubles de rangement sous évier avec poignée métal brossé argent, évier inox, compris vidage à tirette et bonde chromée, mitigeur chromé bec fixe, mono commande à tête céramique type CISAL ou similaire, plaque vitro céramique, hotte aspirante inox avec point lumineux sur plaques vitro avec meuble haut de largeur 60 cm et d'une hauteur de 45 cm, compris d'habillage avec porte et une prise en fond, mise en place de meuble haut de 60 cm de largeur avec 1 porte et 1 étagères, hauteur maxi 70 cm: Couleur et choix suivant maître d'ouvrage.
- 2.9.1.3. Evacuation des déchets	Sans-objet
- 2.9.1.4. Armoire sèche-linge	Sans-objet
2.9.2. Equipements sanitaires et plomberie	
- 2.9.2.1. Distribution d'eau froide	Depuis la colonne montante située sur le palier, conduites d'alimentation et de distribution d'eau froide et chaude en tube cuivre écroui assemblé par soudure, brasure à l'argent y compris pièces de raccords et de fixation, coupes, fourreaux, percements, scellements, colliers chromatisés isophoniques avec rosace et toutes sujétions. La distribution intérieure de certains logements pourra se faire sous PE encastrés en dalles.
- 2.9.2.2. Distribution d'eau chaude collective et comptage	SO
- 2.9.2.3. Production et distribution d'eau chaude individuelle	Chaudière mixte murale, à condensation modèle Mira Green 25FF de CHAFFOTEAUX ou équivalent, double service pour chauffage et production d'ECS par micro-accumulation, sortie à ventouse en façade ou verticale type 3CE selon configuration.

- 2.9.2.4. Evacuations	En tube PVC, diamètre selon débits d'évacuation des appareils fixés par norme NF P41.201 à 204
- 2.9.2.5. Distribution du gaz	Dito 2.9.2.1
- 2.9.2.6. Branchements en attente	Robinet en laiton chromé DN 15 posé sur applique avec une attente avec siphon pour les lave-linge et lave-vaisselle (nombre d'attente suivant configuration des logements).
- 2.9.2.7. Appareils sanitaires	<p><u>Salles de bains / Salles d'eau</u> (équipement suivant type de logement):</p> <ul style="list-style-type: none"> • Baignoire en acier dimensions 1,70m/0,70m, modèle Contesa de chez Roca ou similaire, compris vidage et trop-plein, avec bouchon à chaînette et siphon orientable. Robinetterie mitigeur modèle Eurosmart. • Meuble plan vasque de 70 cm équipé de deux portes, avec miroir et bandeau lumineux avec spots classe IP44, vasque encastrée avec robinetterie mitigeur modèle Eurosmart de chez Grohé ou équivalent, vidage, bonde à clapet, et siphon décalé. Meuble bas en panneaux mélaminé épaisseur 16mm, compris chants comprenant 2 portes laquées avec poignée, 1 tablette de rangement. • WC : cuvette en porcelaine vitrifiée blanc à action siphonique, sortie horizontale, de marque ROCA modèle Polo ou similaire, fixation au sol. Réservoir de chasse classé NFI attenant économiseur d'eau avec robinet d'arrêt et mécanisme type intégral silencieux à bouton poussoir. • Abattant double blanc.
- 2.9.2.8. Robinetterie	<p>Les robinetteries sanitaires seront admises à la marque NF/EAU, du type à têtes céramique avec les classements minimaux suivants Classement acoustique A2 ou A3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lavabos, éviers NF1 E2-A2-U3 • Baignoires, douches NF1 E3-A2-U3 • Robinets flotteurs NF1 classe I
- 2.9.2.9. Accessoires divers	Ventilations primaires E.U. - E.V. jusqu'en toiture compris raccordement sur manchons posés au lot charpente
2.9.3. Equipements électriques	
- 2.9.3.1. Type d'installation	<p>Qualitativement et quantitativement conforme à la norme C 15-100. Installation encastrée, appareillage NF de marque Schneider série Odace ou équivalent, avec protection des circuits par dispositifs différentiels à Haute Sensibilité DDHS 30mA. Disjoncteur divisionnaire, tableau de répartition et tous organes de sécurité nécessaire. Liaison équipotentielle des baignoires et de toutes les parties métalliques telles que les huisseries et canalisations.</p>

2.9.3.2. Puissance à desservir	Pour les logements de 6 à 9 KWA, suivant la typologie.																
- 2.9.3.3. Equipement de chaque pièce	<p>Pour chaque pièce de l'unité de vie, une prise supplémentaire est disposée à proximité immédiate de l'interrupteur, situé en entrée de la pièce (accessibilité). L'ensemble du petit appareillage se situera à 1.20 m des sols finis pour les interrupteurs et à 0.40 m pour les prises de courant en plinthes. Les prises de courant sur plan de travail se situeront entre 0.90 m et 1.35 m.</p> <table border="1"> <tr> <td data-bbox="887 464 1137 644"><u>Entrée :</u></td> <td data-bbox="1137 464 2085 644">1 point lumineux en va et vient, ou en simple allumage selon le cas, 1 prise 10/16 A+T, 1 tableau d'abonné position dans coffret encastré ETEL 1 détecteur de fumée 1 détecteur de monoxyde de carbone</td> </tr> <tr> <td data-bbox="887 644 1137 746"><u>Séjour :</u></td> <td data-bbox="1137 644 2085 746">1 ou 2 points lumineux en plafond (suivant plans) 5 PC 16A 2P+T, Thermostat 3 fils pour chauffage</td> </tr> <tr> <td data-bbox="887 746 1137 938"><u>Cuisine :</u></td> <td data-bbox="1137 746 2085 938">1 point lumineux en simple allumage, 6 PC 16 A+T à hauteur du plan de travail dont une pour la hotte (H env.1,80) et une pour la chaudière murale. 1 PC spécialisée 20 A pour lave-vaisselle, 1 PC spécialisée 20 A pour lave-linge (ou dans SdeB selon plan), 1 PC spécialisée pour le réfrigérateur, 1 32 A+T pour la cuisson</td> </tr> <tr> <td data-bbox="887 938 1137 986"><u>Chambres :</u></td> <td data-bbox="1137 938 2085 986">1 point lumineux en plafond en simple allumage et 3 PC 10/16 A+T</td> </tr> <tr> <td data-bbox="887 986 1137 1023"><u>Dégagement :</u></td> <td data-bbox="1137 986 2085 1023">1 point lumineux et 1 PC 10/16 A+T</td> </tr> <tr> <td data-bbox="887 1023 1137 1059"><u>WC :</u></td> <td data-bbox="1137 1023 2085 1059">1 point lumineux en applique ou en plafond, en simple allumage</td> </tr> <tr> <td data-bbox="887 1059 1137 1230"><u>Bains :</u></td> <td data-bbox="1137 1059 2085 1230">1 point lumineux en plafond, simple allumage, 1 point lumineux en applique au-dessus du lavabo (bandeau du meuble vasque), 1 PC 10/16 A II +T Et suivant plans 1 PC spécialisée 20 A pour lave-linge,</td> </tr> <tr> <td data-bbox="887 1230 1137 1278"><u>Balcon/terrasse :</u></td> <td data-bbox="1137 1230 2085 1278">1 point lumineux type hublot ; PC 16 A+T.</td> </tr> </table>	<u>Entrée :</u>	1 point lumineux en va et vient, ou en simple allumage selon le cas, 1 prise 10/16 A+T, 1 tableau d'abonné position dans coffret encastré ETEL 1 détecteur de fumée 1 détecteur de monoxyde de carbone	<u>Séjour :</u>	1 ou 2 points lumineux en plafond (suivant plans) 5 PC 16A 2P+T, Thermostat 3 fils pour chauffage	<u>Cuisine :</u>	1 point lumineux en simple allumage, 6 PC 16 A+T à hauteur du plan de travail dont une pour la hotte (H env.1,80) et une pour la chaudière murale. 1 PC spécialisée 20 A pour lave-vaisselle, 1 PC spécialisée 20 A pour lave-linge (ou dans SdeB selon plan), 1 PC spécialisée pour le réfrigérateur, 1 32 A+T pour la cuisson	<u>Chambres :</u>	1 point lumineux en plafond en simple allumage et 3 PC 10/16 A+T	<u>Dégagement :</u>	1 point lumineux et 1 PC 10/16 A+T	<u>WC :</u>	1 point lumineux en applique ou en plafond, en simple allumage	<u>Bains :</u>	1 point lumineux en plafond, simple allumage, 1 point lumineux en applique au-dessus du lavabo (bandeau du meuble vasque), 1 PC 10/16 A II +T Et suivant plans 1 PC spécialisée 20 A pour lave-linge,	<u>Balcon/terrasse :</u>	1 point lumineux type hublot ; PC 16 A+T.
<u>Entrée :</u>	1 point lumineux en va et vient, ou en simple allumage selon le cas, 1 prise 10/16 A+T, 1 tableau d'abonné position dans coffret encastré ETEL 1 détecteur de fumée 1 détecteur de monoxyde de carbone																
<u>Séjour :</u>	1 ou 2 points lumineux en plafond (suivant plans) 5 PC 16A 2P+T, Thermostat 3 fils pour chauffage																
<u>Cuisine :</u>	1 point lumineux en simple allumage, 6 PC 16 A+T à hauteur du plan de travail dont une pour la hotte (H env.1,80) et une pour la chaudière murale. 1 PC spécialisée 20 A pour lave-vaisselle, 1 PC spécialisée 20 A pour lave-linge (ou dans SdeB selon plan), 1 PC spécialisée pour le réfrigérateur, 1 32 A+T pour la cuisson																
<u>Chambres :</u>	1 point lumineux en plafond en simple allumage et 3 PC 10/16 A+T																
<u>Dégagement :</u>	1 point lumineux et 1 PC 10/16 A+T																
<u>WC :</u>	1 point lumineux en applique ou en plafond, en simple allumage																
<u>Bains :</u>	1 point lumineux en plafond, simple allumage, 1 point lumineux en applique au-dessus du lavabo (bandeau du meuble vasque), 1 PC 10/16 A II +T Et suivant plans 1 PC spécialisée 20 A pour lave-linge,																
<u>Balcon/terrasse :</u>	1 point lumineux type hublot ; PC 16 A+T.																
2.9.3.4. Sonnerie de porte palière	Sans objet																
2.9.4 Chauffage, cheminée, ventilations :																	
2.9.4.1. Type d'installation	Dito 2.9.2.3.																

- 2.9.4.2. Températures garanties dans les diverses pièces par températures minimum extérieures de - 7° C	+ 18 degrés C dans les chambres + 20 degrés C dans pièces principales + 22 degrés C dans salle de bains
- 2.9.4.3. Appareils d'émission de chaleur	Radiateurs acier type Samba de marque CHAPPE, teinte blanc ou similaire, alimentés sous gaines noyées dans les dalles, dimensions et localisation suivant étude thermique. Radiateur sèche-serviettes à eau dans les salles de bains. La régulation est assurée par un thermostat d'ambiance et par un robinet thermostatique sur chaque radiateur (à l'exception de la pièce équipée du thermostat).
2.9.4.4. Conduits de fumée	Sorties chaudières gaz en 3CE sur les verticales ou ventouse horizontales, selon plans.
- 2.9.4.5. Conduits et prise de ventilation	Dispositif de ventilation mécanique simple flux hygroréglable, déterminé par l'étude thermique établie conformément aux règles de calcul du CSTB. Installation mise en œuvre conformément aux prescriptions des normes françaises XP P -410 (DTU 68.1) et NF P 50-411 (DTU 68.2). La circulation de l'air sera générale et permanente : des pièces principales vers les pièces de services. Bouches d'extraction placées en partie haute des pièces de services. Elles devront satisfaire aux exigences de la NRA, et auront un débit conforme aux normes en vigueur.
- 2.9.4.6. Conduits et prises d'air frais	L'admission d'air neuf dans les pièces principales (séjour et chambres) se fera par des entrées d'air hygroréglables (suivant étude thermique), conforme à la norme NF E 51.732.
2.9.5. Equipements intérieurs des placards et rangements	Aménagement des placards en mélaminé blanc de 19 mm compris taquets fixes Étagères et penderies avec tube ovale Principe 1/3 en penderie et 2/3 en étagère Compris traitement des chants
2.9.6. Equipements de télécommunications	L'installation est conforme aux Spécifications Techniques fixées par l'arrêté du 16 février 1977 « Installation d'antennes collectives de Radio-Diffusion Sonores et visuelles » et à la norme NCF 90.120.
- 2.9.6.1. T.V.	Equipement télévision par fourniture et pose d'une antenne collective permettant la réception des chaînes terrestres : 1 prise dans séjour et dans chambre principale.
- 2.9.6.2. Téléphone	L'installation sera conduite jusqu'aux prises murales dans les appartements : 1 prise RJ45 dans le séjour et dans la chambre principale
- 2.9.6.3. Commande d'ouverture de la porte principale d'entrée de l'immeuble	Système d'interphonie/visiophonie à distance pour commande d'ouverture du portillon sur rue, digicode et Vigik.

2.9.7. Autres équipements	Sans Objet
---------------------------	------------

3 - ANNEXES PRIVATIVES

DESIGNATION	INDICATIONS A DONNER
3.1 - Caves, celliers, greniers	Sans Objet
3.2 - Boxes et parkings couverts ou en sous-sol	Parkings couverts sous bâtiment avec peinture de sol pour délimitation latérale, numérotation, PMR et poteaux isolés. Garage en RDC : Portes manuelles. Option électriques
3.3 – Parkings extérieurs RDC	Sans objet
3.4 – Jardins privatifs	Sans objet

4 - PARTIES COMMUNES INTERIEURES AUX IMMEUBLES

DESIGNATION	INDICATIONS A DONNER
4.1 – Halls d'entrée de l'immeuble	
4.1.1. Sols	Mise en place de carrelage grès cérame dimensions 45 x 45 cm mini, posé scellé au mortier fibré ou équivalent. Classement UPEC approprié, plinthes assorties compris joint élastomère Y compris tapis de sol encastré aux normes PMR.
4.1.2. Parois	Fourniture et pose d'habillages en revêtement stratifiés posés sur ossature bois. Ces panneaux formeront un décor conforme aux détails de l'architecte.
4.1.3. Plafonds	Fourniture et pose de faux plafonds suspendus acoustique de marque KNAUF ou équivalent en dalle 60x60. En plafond des halls, des circulations et des escaliers, en quantité nécessaire suivant réglementation acoustique et thermique,

4.1.4. Éléments de décoration	Sans objet.
4.1.5. Porte d'accès et système de fermeture, appel des occupants de l'immeuble	Ensemble menuisé en profilé aluminium, vitrage feuilleté clair, ventouses magnétiques (portier électronique), poignée de poussée et de tirage, ferme porte hydraulique y compris toutes sujétions sur l'entrée principale.
4.1.6. Boîtes aux lettres et à paquets	Ensemble boîtes aux lettres NF avec porte collective à ouverture totale et portes individuelles équipées de porte-noms en façade, serrures de sécurité à barillet avec 2 clés par serrure y compris toutes sujétions. Coloris au choix du maître d'œuvre après approbation du maître d'ouvrage. Qualité extérieure, à l'entrée de la résidence.
4.1.7. Tableau d'affichage	Panneau d'affichage cadre alu (format A4), encadrement et fond en tôle laquée et vitre ouvrante. Dans hall du bâtiment.
4.1.8. Chauffage	Sans objet
4.1.9. Equipements électriques	Appliques ou spots lumineux suivant localisation, avec allumage sur détecteur de présence et minuterie y compris toutes sujétions. Prise de courant dans les circulations et/ou gaines techniques.
4.2 Circulation du rez-de-chaussée et des d'étages	
4.2.1. Sols des circulations	<u>Hall</u> : Mise en place de carrelage grès cérame dimensions 60 x 60 cm mini, posé à la colle. Classement UPEC approprié, plinthes assorties compris joint élastomère Y compris tapis de sol encastré aux normes PMR. <u>R+1+2+3+4+5</u> : Mise en place de moquette, posé scellée à la colle. Hypoallergénique et anti bactérien, plinthes bois à peindre assorties compris joint élastomère.
4.2.2. Murs	Mise en place d'une toile de verre peinte 2 teintes au choix de l'Architecte y compris lisse moulurée intermédiaire.
4.2.3. Plafonds	Fourniture et pose de faux plafonds suspendus acoustique de marque KNAUF ou équivalent en dalle 60x60. En plafond des halls, des circulations et des escaliers, en quantité nécessaire suivant réglementation acoustique,
4.2.4. Éléments de décoration	Sans objet
4.2.5. Chauffage	Sans objet
4.2.6. Portes	Porte bois compris serrure, ferme porte automatique hydraulique et toutes sujétions. Ensemble conforme aux réglementations de sécurité contre les incendies.

4.2.7. Equipements électriques	Plafonniers selon plans, allumage par détecteur de présence.
4.2.8. Portes gaines techniques	Sur huisserie bois, porte à âme pleine, de qualité extérieure, finition pré-peinte: gaines EDF, Courants faibles, Eau, Services généraux. Finition par application de deux couches de laque glycérophthalique brillante.
4.2.9. Portes locaux communs	Porte simple vantail métallique et huisserie métallique avec béquillage laiton et ferme porte hydraulique, serrure de sûreté sur organigramme.
4.2.10. Signalétique	Fourniture de l'ensemble de la signalétique de la résidence : Logements, Bâtiments, Plaque de la résidence, Gains techniques, Locaux Annexes, boîtes aux lettres, circulations, accès, évacuation, niveaux...
4.3. Circulation des sous-sols	Dito 3.2
4.4. Cages d'escaliers	
4.4.1. Sols des paliers	Dito 4.2.1
4.4.2. Murs	Dito 4.2.2
4.4.3. Plafonds	Dito 4.2.3
4.4.4. Escaliers (marches, contremarches), limons, plinthes, garde-corps, sous-face paillasse)	<u>Du sous-sol au RDC</u> :: Marches et contre marche carrelage (Dito 4.2.1) ; plinthes assorties idem circulations ; sous face paillasse finition peinture <u>Du RDC au R+5</u> : Marches et contre marche moquette (Dito 4.2.1) ; plinthes bois idem circulations à partir du R+1 ; sous face paillasse finition peinture
4.4.5. Chauffage, ventilation	Sans objet
4.4.6. Eclairage	Par hublots en applique ou en plafonnier, sur minuterie par détecteurs de présence.
4.5 – Locaux communs	
4.5.1 – Garages à bicyclettes, voitures d'enfants	Sans objet
4.5.2 – Locaux de rangement et d'entretien	Sans objet
4.5.3 – Local des ordures ménagères	Local conteneurs clos, équipé d'un siphon de sol, d'un robinet de puisage calorifugé avec purge et commande à clé, hublot étanche sur minuterie. Capacité conforme aux recommandations des services concernés. Murs, sols et plafonds : Béton brut

4.6 – Locaux sociaux	Sans-objet
4.7 – Locaux techniques	
4.7.1 – Local transformateurs EDF	Onduleur privatif
4.7.2 – Local machinerie ascenseur	Sans-objet.
4.7.3 – Locaux ventilation mécanique	Bloc moteur en toiture.

5- EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE

<i>DESIGNATION</i>	<i>INDICATIONS A DONNER</i>
5.1 - Ascenseur et monte-charge	Nombre d'appareils : 1 Nombre de niveaux desservis : 7 niveaux (du sous-sol au R+5), Service : simple face. Ascenseur avec carte GSM
5.2 - Chauffage - eau chaude collective	SO
5.3 - Télécommunication	
5.3.1. Téléphone	Raccordement en attente sur réglette Télécom + bâtiment équipé de la fibre optique.
5.3.2. Antenne TV	Installation collective permettant la réception des chaînes terrestre et Satellite.
5.4 - Réception, stockage et évacuation des ordures ménagères	Dito 4.5.3.
5.5 - Ventilation mécanique des locaux	Sans-objet.
5.6 - Alimentation en eau	
5.6.1. Comptages généraux	Compteur général en entrée de résidence. Installation de manchettes sur les colonnes eau froide, dans la gaine technique commune ou dans les coffrets individuels.

5.6.2. Surpresseurs, réducteurs et régulateurs de pression, traitement de l'eau	Réducteur de pression si pression supérieure à 4 bars. Aucun dispositif de traitement particulier.
5.6.3. Colonnes montantes	L'ensemble des départs des logements collectifs sont regroupés dans la gaine commune. Des coffrets individuels extérieurs sont prévus pour les autres logements.
5.6.4. Branchements particuliers	Sans objet.
5.7 - Alimentation en gaz	
5.7.1. Branchement et comptages particuliers	Compteurs fournis et posés par GRDF dans gaine commune ou dans coffrets individuels.
5.7.2. Comptages de services généraux	Sans-objet
5.8 - Alimentation en électricité	
5.8.1. Comptages des Services généraux	Tableaux des services généraux dans la gaine commune en RDC compris téléreport hormis tableau regroupant les équipements extérieurs (portails, éclairage, dispositif de relevage). Les S.G. recenseront l'énergie pour l'éclairage et PC de l'ensemble des parties communes intérieures et extérieures, de l'ampli TV, du portail extérieur, etc.
5.8.3. Branchements et comptages particuliers	Les compteurs électroniques seront fournis par ERDF à l'intérieur des tableaux, lors de la première mise en service. Tableau d'abonné dans chaque logement, compris appareils protection réglementaires.
5.8.4. Hors gel	Sans-objet.

6 - PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS

DESIGNATION	INDICATIONS A DONNER
6.1 - Voirie et parkings	
6.1.1. Voirie d'accès	Accès au parking sous-sol depuis la rue par porte basculante grillagée motorisée
6.1.2. Trottoirs (Piétonniers)	Les piétonniers côté rue sont prévus en revêtement de type béton balayé ou béton désactivé. Les piétonniers côté jardin sont prévus en stabilisé

6.1.3. Parkings visiteurs et handicapés	Suivant plans
6.1.4. Bornes de recharge pour les véhicules électriques ou hybrides	Fourniture, pose d'un pré câblage pour l'alimentation de borne pour le rechargement des voitures électriques ou hybrides. L'installation permettra la mise en œuvre ultérieure d'un compteur dédié. Celui-ci sera situé au sous-sol à proximité de la place 39
6.2 - Circulation des piétons	
6.2.1 – Chemins d'accès aux entrées, emmarchements, rampes, cours	DITO 6.1.2
6.3 - Espaces verts	
6.3.1. Plantations d'arbres et d'arbustes	L'ensemble des espaces verts sera traité conformément aux plans annexés au permis de construire. L'essence des arbres, arbustes, haies, sera au choix du paysagiste en accord avec le maître de l'ouvrage et selon permis de construire. Les opérations de plantations se dérouleront aux premières saisons favorables, suivant le planning de livraison du programme. Les arbres existants seront taillés, nettoyés et traités.
6.3.2. Engazonnement	Après régalinge altimétrique du terrain, semis d'un mélange graminée, enfouissement des graines, roulage et arrosage, compris première tonte.
6.3.3. Arrosage	Arrosage automatique en goutte à goutte prévu au droit des arbres, arbustes, haies et jardinières.
6.3.4. Bassins décoratifs	Sans-objet
6.4 - Aires de jeux et équipements sportifs	
Sans-objet	
6.5 - Eclairage extérieur	
6.5.1. Signalisation des entrées d'immeubles	Sans objet
6.5.2. Eclairage des voiries et piétonniers	Ensemble de bornes en acier galvanisé de 1.20m de haut ou similaire. Tableaux de commande disposés dans local commun.
6.6 – Clôtures - Portails	
6.6.1. Sur la rue	RDC: Pose d'un portail métallique basculante grillagée, motorisé. Sur rue : Pose d'un portillon, ouvrant à la française.
6.6.2. Avec propriétés voisines	Les clôtures existantes seront conservées en fonction de leur état.

	Panneau rigide en acier galvanisé plastifié (teinte grise) de 1.50m de hauteur ou similaire
6.6.3 Entre les jardins privatifs	Sans objet